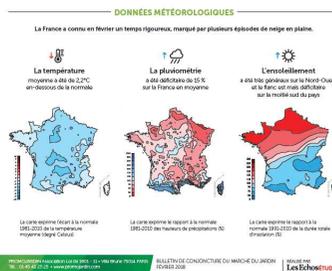


Les mutations du secteur du handicap

La révolution silencieuse des établissements et services médico-sociaux du handicap

Les EchosÉTUDES

L'institut d'études référent de la vie économique en France



Les EchosÉTUDES Secteur Digital - Numérique

Pharmacie d'officine à l'ère du digital

« L'innovation en pharmacie pour optimiser la relation patient et ré-enchanter l'expérience client - Septembre 2017 **NOUVEAU** »

Stratégies omnicanal et magasins connectés

Luxe et digital

« Quelles stratégies à l'heure du client 3.0 ? - Octobre 2017 **NOUVEAU** »

L'AgTech et les perspectives de l'agriculture numérique en France



ÉTUDES SECTORIELLES MULTICLIENTS

- Etudes de marché et de secteurs
- Benchmark concurrentiels
- Cartographies sectorielles



ÉTUDES SUR-MESURE

- Evaluation d'opportunités d'affaires
- Benchmark concurrentiel
- Etudes U&A
- Enquête de satisfaction
- Etudes d'image et de notoriété
- Panels



VEILLE SECTORIELLE

- Veille économique et réglementaire
- Création de newsletters et e-newsletters



SOLUTIONS DE COMMUNICATION ÉDITORIALE SUR MESURE

- Observatoires et baromètres
- Création de magazines
- Création de sites Internet

SOMMAIRE

Synthèse	6	Partie 3	La structure concurrentielle du secteur	97	
Partie 1	Chiffres clés du réseau d'établissements et de services : la transformation progressive de l'offre	22	3.1.	Typologie des forces en présence	98
1.1.	Typologie des structures de prise en charge des personnes en situation de handicap	23	3.2.	Monographie des principaux acteurs intervenant dans le champ du handicap	102
1.2.	Le décret du 9 mai 2017 et la nouvelle nomenclature des établissements et des publics accompagnés	30	Partie 4	Les stratégies de croissance des acteurs	126
1.3.	Du rapport « Une réponse accompagnée pour tous » de D. Piveteau à la « stratégie quinquennale d'évolution de l'offre 2017/2022 », les perspectives de transformation du secteur	36	4.1	Les stratégies de croissance	127
1.4.	Les plans autismes, le plan TND et les perspectives de création de structures	41	4.2.	Quel avenir pour le secteur associatif ?	130
Partie 2	Réglementation, tarification et financement du secteur : les leviers de la transformation	45	Les acronymes du secteur du handicap	134	
2.1.	Le financement public du handicap en France	46			
2.2.	Les acteurs institutionnels du financement	48			
2.3.	Le financement à la personne : les aides et prestations	56			
2.4.	Le financement des structures et son évolution : CPOM, EPRD, réforme de la tarification SERAFIN-PH	61			
2.5.	Données économiques et d'activité	81			

Synthèse

Les données économiques du secteur du handicap : une situation fragile

Les données économiques et d'activité du secteur du handicap

Source : CNSA 2018 d'après comptes administratifs, données 2016

	IME	ITEP	IEM	EEAP (enfants/ado polyhandicapés)	MAS	FAM
Taux d'occupation moyen (en %)	90,3 %	88,2 %	82,1 %	79,2 %	92,9 %	93,3 %
Taux d'encadrement (ETP/ 100 places)	63,52	78,51	89,29	117,20	130,90	83,81
<i>Dont personnel socio-éducatif</i>	36,93	42,77	42,11	61,35	79,96	45,03
<i>Dont personnel para-médical</i>	6,11	6,07	21,16	26,31	21,62	20,58
Coût salarial d'un ETP (sans CNR) en EUR	45 110	46 034	47 567	45 738	45 030	44 898
Taux de marge brute (en %)	8,0 %	7,5 %	3,2 %	4,8 %	5,0 %	2,1 %
Taux de CAF (en %)	4,1 %	3,7 %	5,9 %	5,4 %	6,2 %	3,0 %
Coût moyen net hors provision par place (sans CNR, en EUR)	38 777	46 778	56 995	72 546	73 691	47 249

Synthèse

Des situations économiques fragiles, de grands écarts de coûts à la place pour les mêmes structures

A contrario du secteur sanitaire avec les travaux de l'ATIH et de la DREES, la situation économique du secteur du handicap est encore mal documentée et repose sur des analyses parcellaires, soit de syndicats professionnels, soit de la CNSA.

Les analyses disponibles font néanmoins apparaître :

- **Des taux de marges brutes faibles et une proportion importante de structures déficitaires.**
- **Des écarts de coûts à la place qui interrogent beaucoup sur le mode historique de financement et sur la mise en œuvre d'une nouvelle tarification.** Ainsi, entre le premier et le neuvième décile de chaque catégorie d'établissement, le coût à la place en internat passe de :
 - 30 630 à 59 858 EUR pour les IME,
 - 62 024 à 89 691 EUR pour les MAS,
 - 20 390 à 80 442 EUR pour les FAM,
 - 36 178 à 59 333 EUR pour les ITEP.

Il s'agit donc d'objectiver les raisons d'une telle dispersion et d'atténuer le choc qu'un changement de tarification pourrait produire avec des effets d'aubaine pour ceux qui étaient historiquement mal tarifés et des effets délétères pour ceux qui avaient obtenus de bons budgets.

Notons par ailleurs des différences de coûts à la place très significatives entre les structures avec internat et les structures sans internat (médiane à 39 737 EUR pour les places d'internat en IME, 30 247 EUR pour les places sans internat, médiane de 47 705 à 33 514 EUR pour les ITEP, données 2016, source : CNSA).



La tendance, clairement souhaitée, à la « désinstitutionnalisation » de la prise en charge a donc aussi des conséquences économiques favorables pour les financeurs publics.

Est-elle aussi un moyen de faire face à l'augmentation des besoins et des coûts induits ?